

Il existe dans toutes les villes importantes de l'Ontario des jardins d'enfance qui sont partie de l'école primaire. La plupart accueillent les enfants de cinq ans, mais quelques-uns accueillent aussi ceux de quatre ans.

La plupart des enfants entrent en première année à six ans ou peu après avoir eu sept ans et plusieurs terminent les huit années en sept ans. La fréquentation scolaire est obligatoire de huit à 14 ans et même jusqu'à 16 ans chez les écoliers urbains de certaines provinces. La fréquentation est surveillée par des officiers locaux et le versement mensuel d'allocations familiales peut cesser si l'enfant manque la classe sans raison suffisante.

L'école primaire appuie sur les sujets fondamentaux,—la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'hygiène et les études sociales,—et fournit aussi divers cours de sciences, d'arts et métiers, de musique, d'économie ménagère et de travail d'atelier. Dans les régions rurales, les sciences peuvent se rattacher davantage à l'agriculture. Bien que chaque province ait son propre programme et que les manuels varient, il y a grande uniformité de matières et de gradation des divers sujets et travaux. Du point de vue de la méthodologie, la technique de l'initiative ou de l'activité personnelles a remplacé en grande partie la méthode des exercices et de la récitation.

*Intermédiaires.*—Le programme de ces écoles comprend des cours préprofessionnels et exploratoires qui offrent plus de variété que celui des écoles primaires en général. Elles font transition entre l'échelon primaire et l'échelon secondaire et il est établi qu'elles tendent à garder un an ou deux de plus à l'école de nombreux enfants qui autrement ne poursuivent pas leurs études.

*Secondaires.*—Le cours traditionnel des écoles secondaires vise à répondre aux besoins et aux exigences des universités. Les ministères provinciaux autorisent les manuels, dressent les cours et préparent les examens. Les cours et examens portant sur des sujets académiques sont ordinairement déterminés en collaboration avec les universités de la province.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, on s'occupe de plus en plus des besoins de ceux qui se destinent au commerce, à l'industrie et aux métiers; au moins quatre programmes distincts sont établis à cette fin. Le premier offre plusieurs sujets divers en plus d'un noyau d'anglais, de mathématiques et d'études sociales, tous compris dans le programme de *high school*. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont adopté ce programme. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario favorisent le *high school* d'enseignement mixte où, après la première année, l'élève passe à un cours académique, commercial, industriel ou agricole. La plupart des grandes villes possèdent des *high schools* commerciaux et des *high schools* techniques dont les élèves non seulement suivent des cours distincts mais fréquentent aussi des écoles distinctes. Les cours de ces grandes écoles techniques mènent à l'immatriculation les élèves qui désirent passer à un cours universitaire de génie, d'infirmeries, etc. Le Québec maintient, outre des écoles techniques ordinaires, un grand nombre d'écoles spécialisées en agriculture, science ménagère, arts et métiers.

*Écoles techniques supérieures.*—Plusieurs provinces ont des écoles techniques qui correspondent au collège junior. En Alberta se trouve le *Calgary Provincial Institute of Technology and Art* et au Manitoba, le *Technical Institute* de Winnipeg. L'Ontario compte quatre instituts techniques: le *Provincial Institute of Mining*, à Haileybury, le *Provincial Institute of Textiles*, à Hamilton, le *Lakehead Technical Institute*, à Port-Arthur, et le *Ryerson Institute of Technology*, à Toronto. Il existe aussi un collège agricole à Kemptville.